

ÉMERGENCES D'UNE
LITTÉRATURE
MILITAIRE
EN FRANÇAIS
(XII^e-XV^e SIÈCLE)

Sous la direction de Joëlle DUCOS et Hélène BIU



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2022

www.honorechampion.com

AVANT-PROPOS

Écrire sur la guerre – ou écrire la guerre – paraît comme le cœur même de la littérature médiévale française : qu’il s’agisse de la chanson de geste qui en exalte les hauts faits, du roman arthurien fondé sur l’histoire des guerres en Bretagne, des romans antiques fondés sur les conquêtes d’Alexandre ou les mythes grecs liés à la guerre de Troie, des chroniques ou des histoires, la guerre est à la fois cadre et objet même des œuvres, contribuant à la glorification des combattants et des valeurs qu’ils incarnent (courage, ardeur au combat et esprit de chevalerie par exemple…), voire des objets comme les épées. En ce sens, on pourrait dire que la littérature médiévale est par essence militaire et il n’est pas étonnant que la *Revue des Langues romanes* y ait consacré deux numéros¹, il y a quelques années. Pourtant, parler de la guerre, la décrire, la chanter ainsi que ses héros relèvent de la thématique littéraire et non du genre, et l’on ne saurait confondre ces formes d’écriture avec la littérature militaire. Cette dernière est en effet moins une mise en fiction ou une glorification qu’un ensemble d’écrits souvent didactiques, parfois historiographiques, qui exposent les pratiques, un apprentissage, des savoirs spécifiques d’écrits, comme le soulignait Philippe Contamine dans le cadre d’une présentation générale de la littérature didactique². C’est que l’art de la guerre est bien un savoir, une « science des armes », comme il l’indique dans le présent livre, mais dont la transmission n’est pas nécessairement liée à l’écrit mais est plutôt orale et dans l’action. Pourtant des écrits existent et permettent de parler de « littérature ». Si leur unité vient du contenu qui y est exposé et enseigné, ils sont assurément variés et comprennent des récits de chevaliers ou

¹ *Revue des langues romanes*, 116/2 et 117/2 : *La guerre au Moyen Âge. Des motifs épiques aux réalités du XIV^e siècle*, vol. I, dir. D. Billy (2012) ; vol. II, dir. J. Dufournet et C. Lachet (2013).

² P. Contamine, « Les traités de Guerre, de Chasse, de Blason et de Chevalerie », *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters*, t. VIII/1, *La littérature française aux XIV^e et XV^e siècles*, Heidelberg, Winter, 1988, p. 346-347, 413-414.

d'officiers, des œuvres allégoriques, des traités y compris d'artillerie et les traductions des autorités. Parmi elles, Végèce et Frontin sont majeurs³. Leur succès se mesure à l'importance numérique des manuscrits et des traductions dans diverses langues vernaculaires européennes et signale ainsi, à côté d'autres savoirs reconnus comme tels dans les écoles et les universités, une culture militaire, qui est moins une pratique qu'un jeu d'autorités à une époque où l'on présente souvent la stratégie comme embryonnaire. Une série d'auteurs ont repris et commenté les auteurs latins, qu'il s'agisse de Jean de Salisbury, Guillaume le Breton, Gilles de Rome, avant même que soient entreprises des traductions françaises⁴. Mais si l'autorité de Végèce est nette, d'autres écrits sur la guerre font leur apparition, en particulier en langue vernaculaire, et contribuent à l'élaboration d'un ensemble dont l'enjeu diffère d'une littérature strictement savante. Œuvres d'hommes et parfois de femmes (n'oublions pas le livre des *Faits d'armes et de chevalerie* de Christine de Pizan), elles se développent considérablement en français à partir du XIV^e siècle et sont l'objet de nouvelles recherches depuis le début des années 2000⁵.

Cette multiplicité à la fin du Moyen Âge peut sans doute s'expliquer, compte tenu de la situation de guerre permanente au cours des XIV^e et XV^e siècles⁶. Il ne faudrait pas en conclure pourtant à une apparition soudaine : la réflexion sur la guerre est bien antérieure et continue pendant tout le Moyen Âge, et des écrits que l'on peut qualifier de militaires ou intégrant cette dimension existent auparavant. L'idéologie de la guerre, la notion de guerre juste dans une civilisation fondée sur le christianisme

³ Voir la synthèse de C. T. Allmand, *The de re militari of Vegetius and the Reception, Transmission, and Legacy of a Roman Text in the Middle Ages*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011. Voir aussi P. Girardot, *Végèce et la culture militaire au Moyen Âge (I^{er}-XI^e siècles)*, Paris, Economica, 1998.

⁴ C. T. Allmand, «Des origines intellectuelles de l'armée française au Moyen Âge», dans *Un Moyen Âge pour aujourd'hui : mélanges offerts à Claude Gauvard*, éd. O. Matteoni, N. Offenstadt et J. Claustre, Paris, Presses Universitaires de France, 2010, p. 47-56.

⁵ Une revue consacrée à l'histoire militaire au Moyen Âge (*The Journal of Medieval Military History*) s'est développée et un colloque a été consacré aux débuts de ce siècle à l'aspect culturel de la littérature de guerre (*Writing War: Medieval Literary responses to Warfare*, éd. C. Saunders, F. Le Saux et N. Thomas Cambridge, Woodbridge, D. S. Brewer, 2004). Citons aussi les synthèses bibliographiques qu'a faites Claude Gaier en 2006 et 2009 dans la revue *Le Moyen Âge*, soulignant un intérêt renouvelé pour l'histoire militaire mais aussi pour une approche culturelle des écrits sur la guerre : C. Gaier, «Dire et faire la guerre au Moyen Âge», *Le Moyen Âge*, 112/3-4, 2006, p. 643-655 ; Id., «*De re militari... et quibusdam alii*», *Le Moyen Âge*, 115/3-4, 2009, p. 607-612.

⁶ Voir en particulier les remarques de Joël Blanchard, «Écrire la guerre au XV^e siècle», *Le Moyen Français*, 24-25, 1990, p. 7-21.

font partie des débats importants des débuts du Moyen Âge⁷, et la place de la *militia* et des *bellatores* dans la société et dans la relation à l'Église est l'objet de nombreuses discussions. L'enjeu sociétal de la guerre et des guerriers est donc constant pendant tout le Moyen Âge.

Cette réflexion générale sur le fondement chrétien de l'art militaire est le cadre qui permet l'émergence de cette science des armes, élaborée progressivement en latin et en langues vernaculaires. Ce livre, issu d'un colloque tenu en Sorbonne en 2013, qui s'inscrit dans le renouveau d'intérêt des chercheurs pour l'écrit militaire, s'intéresse justement à la structuration et aux formes d'expression d'une culture militaire aux XIV^e et XV^e siècles où elle est soudain mise en valeur. Cette irruption laisse penser à une nécessité plus grande de cette époque, ce qui amène à tenter de dégager les enjeux et les formes d'une littérature militaire au Moyen Âge : est-ce pour une éducation des seigneurs laïcs, pour une mise en évidence du chef de guerre et d'un idéal de combattant, ou des réflexions sur les stratégies qui se construisent par la confrontation entre les expériences de terrain et les textes d'autorités ? Est-ce au contraire une littérature de divertissement, « *de recreation et d'esbatement* », comme l'affirme Jean de Rouvroy ? Sont-ils à l'origine d'un lexique technique et d'une culture spécialisée ? Leur présence dans les bibliothèques monastiques ou les bibliothèques féminines invitent à poser l'hypothèse d'usages multiples, qui ne sont peut-être pas uniquement pour une pratique militaire. Si l'on part d'une définition plus stricte, il faut noter que Philippe Contamine ne parle de littérature militaire pour des spécialistes sur le territoire français qu'à l'extrême fin du Moyen Âge. Ce livre s'intéresse donc à l'avant et à l'autour de ces œuvres dans cette « nébuleuse », selon l'expression de Philippe Contamine, qui se forme autour de traités plus spécialisés. Outre la transmission de Végèce et de Frontin, leurs usages et leur réception, on s'intéressera donc aux formes des écrits militaires et aux développements hors de ces écrits du XII^e au XV^e siècles. L'écriture des armes et de la guerre semble se séparer de considérations historiographiques, héritées de l'Antiquité ou propres au monde médiéval pour prendre une existence propre, tant par ses thèmes, par ses sources que par sa langue, avec un lexique qui se forge à la frontière des usages des combattants et des traditions latines.

⁷ Voir la synthèse qu'en propose Jean Flori, *L'idéologie du glaive. Préhistoire de la chevalerie*, Genève, Droz, 2010, en particulier dans le premier chapitre où l'auteur montre comment, dans la pensée chrétienne, évolue la conception de la guerre juste jusqu'à saint Bernard, p. 9-28.

Il faut cependant partir de l'Antiquité et de ses écrits, qui demeurent, malgré les pertes à la fin de l'Empire, le fondement de cet art. Les mots *stratagème* et *stratégie* ont beau avoir une origine grecque, c'est bien l'époque romaine qui structure une pensée militaire avec de nombreux auteurs, d'importance variable, qu'évoque Yann le Bohec. On peut noter que c'est d'abord un art lié à l'aristocratie, comme il le sera aussi ultérieurement en Occident pendant une longue période. Il est pourtant plus divers que l'on ne pourrait croire, puisque, selon Yann le Bohec, trois types d'écrits se distinguent : œuvres d'historiens, de techniciens et de juristes, toutes lues pour des raisons pédagogiques ou pour mettre en évidence des règles. Elles sont la base des textes ultérieurs non seulement par le contenu, l'art de la guerre, mais aussi par ces trois genres qui se retrouvent ultérieurement, même si l'on pense le plus souvent aux deux premiers : les historiens fournissant des exemples, des modèles et des leçons, les techniciens comme Végèce expliquant la composition des armées, les règles de vie et le comportement des soldats et d'un bon chef de guerre ainsi que les différentes armes défensives et offensives. Quant aux juristes, ils sont souvent injustement oubliés dans la littérature militaire, peut-être parce qu'ils sont plus associés à l'époque byzantine, ce qui amène finalement à une littérature qui combine historiographie et didactique.

Les contours d'une littérature militaire semblent ainsi tracés à la fin de l'Antiquité. Le tableau présenté par Philippe Contamine, dans son avant-propos, révèle les continuités accompagnées d'évolutions conséquentes sur les usages de ces écrits : si les historiens ont toujours leur place, les œuvres écrites relevant de techniques militaires ont le statut avant tout d'autorités et font partie d'une culture qu'on peut qualifier de savante mais considérablement amoindrie. Et de fait, la diffusion des œuvres antiques n'est pas identique : perte de certains traités, surtout techniques, ou faible nombre de copies, à la différence des historiens ou de Végèce, rescapé de cette riche littérature. Cette réception des savoirs antiques en latin, puis dans les langues vernaculaires, est le premier jalon de l'écriture de la guerre, avec les traductions d'historiens, comme Tite-Live, ou celles de Végèce jusqu'à l'illustration dans les premiers imprimés d'Antoine Vérard, ce que la première partie de ce livre met en évidence.

La littérature historiographique romaine a souvent été considérée comme un moyen d'instruire à partir des exemples antiques de guerre et de stratégie. À ce titre, Louis-Gabriel Bonicoli rappelle que la traduction de la *Guerre des Gaules* de César par Robert Gaguin (1485) a été considérée comme un traité militaire pour instruire le jeune Charles VIII. De

la même manière, Tite-Live est aussi un auteur majeur pour l'éducation militaire des princes. La traduction de Tite-Live par Pierre Bersuire en 1358, à bien des égards, est pionnière. Elle anticipe sur le vaste mouvement de traduction de la fin du Moyen Âge, puisqu'il s'agit d'une commande royale auprès d'un théologien réputé par son savoir, selon la pratique que développe ensuite Charles V pour sa Librairie. Ce texte présente aussi la caractéristique d'être réalisé par un savant remarquable à la fois par son œuvre latine et par son goût pour une vulgarisation de qualité, en particulier dans la prédication, ce dont témoigne le *Reductorium morale*. C'est autour d'une notion importante de la Rome antique, celle de la guerre juste, que Marie-Hélène Tesnière révèle les modalités d'acculturation par la traduction de Tite-Live dans plusieurs situations : le processus romain de déclaration de guerre, par l'intermédiaire du collège des féciaux et dans un rituel bien éloigné de la société chrétienne de son époque, les conditions de paix à travers deux épisodes de la guerre des Samnites et un autre lors de la guerre entre Albe et Rome. Cette notion, reprise par saint Augustin, avait été centrale au début du Moyen Âge, mais modifiée considérablement ensuite dans la pensée médiévale⁸. La traduction est donc le moyen de revenir à l'origine du concept, en le mettant cependant à distance dans une historicité. Pierre Bersuire en effet en souligne l'écart plutôt que la proximité : son glossaire et ses gloses témoignent d'un éloignement par rapport à la civilisation romaine, qui est en conséquence l'objet d'un appareil didactique important par le traducteur. Les problèmes d'équivalence linguistique aboutissant à la création d'hapax comme *indire* à partir de *indicere*, le développement autour du vocabulaire du droit et de la théologie, ainsi que des concepts du juste et de l'injuste ou de la honte manifestent à la fois une fascination certaine pour le monde romain, mais aussi une lecture éthique abondée par les gloses, qui peut parfois aboutir à une interprétation biaisée, voire faussée.

Traduire, pour Bersuire, est donc à la fois transmission et gauchissement, par le biais d'une interprétation morale. Ce n'est pas propre à cet auteur. L'autorité en matière de culture militaire au Moyen Âge est Végèce et il n'est pas étonnant que trois de ses traductions fassent l'objet d'études dans ce volume. On peut y voir que traduire ne signifie pas répéter le texte mais l'interpréter, quelle que soit par ailleurs la conception de la traduction exprimée dans les prologues. Ces textes apparaissent souvent comme une tentative plus ou moins réussie d'adaptation au français, ce que soulignent

⁸ *Ibid.*, p. 14-24.

les traducteurs dans les prologues où ils insistent sur la difficulté et la réussite relative de leur entreprise⁹. L'appréciation que nous pouvons en faire repose souvent sur les procédés, les néologismes, voire le style¹⁰. Mais la lecture que nous en faisons se fonde sur la connaissance actuelle que nous avons du texte d'origine, au risque d'en fausser considérablement la portée et l'exactitude ainsi que la nature des procédés utilisés. En effet, les traducteurs s'appuient sur un ou plusieurs manuscrits. Mais ces derniers ne sont généralement pas de la même tradition que l'édition scientifique contemporaine. On peine souvent à les identifier, soit parce qu'ils ont été perdus, soit parce que leur étude est incomplète ou absente s'ils ne relèvent pas de l'examen préliminaire à une édition philologique actuelle. C'est l'une des difficultés par exemple pour la traduction de Jean Corbechon, dont on ne connaît le ou les manuscrits latins de référence, mais aussi pour celle de Tite-Live par Bersuire¹¹. Dans le cas de Végèce, qui a une ample diffusion de plus de 220 manuscrits, avec des branches différentes, le texte latin peut diverger de manière conséquente et il est donc parfois complexe de différencier ce qui relève d'une interprétation – juste ou non – du traducteur et ce qui est une divergence du manuscrit latin. Les analyses d'Outi Merisalo démontrent pourtant combien des pistes sur le manuscrit employé sont particulièrement porteuses d'enseignement tant sur les modalités de traduction que sur le texte diffusé¹². La traduction anonyme de 1380, selon elle, repose sur un manuscrit de la branche ε appartenant au sous-groupe λ, proche sans doute du ms. Biblioteca già Reale, Saluzzo 15, datant du XIV^e siècle, qui n'est pas la branche la plus employée dans les éditions contemporaines¹³. Ces écarts par rapport à la lecture contemporaine s'ajoutent à la difficulté liée au latin de Végèce, qui est sensiblement différent des pratiques latines des XIV^e et XV^e siècles. La syntaxe qui

⁹ Voir en particulier les remarques de Serge Lusignan, *Parler vulgairement. Les intellectuels et la langue française aux XIII^e et XIV^e siècles*, Montréal/Paris, Vrin / Presses de l'université de Montréal, 1986, p. 140-154.

¹⁰ La synthèse récente de Charles Brucker dans son *Anthologie commentée des traductions du XIV^e siècle. Autour de Charles V. Culture, pouvoir et spiritualité*, Paris, Champion, 2020, et spécialement son étude intitulée « Syntaxe, méthode et style », p. 135-189, ainsi que les nombreux travaux de Claude Buridant sur la traduction prouvent l'intérêt linguistique et formel de ces textes.

¹¹ M.-H. Tesnière, « À propos de la traduction de Tite-Live par Pierre Bersuire. Le manuscrit Oxford, Bibliothèque Bodléienne, Rawlinson C 447 », *Romania*, 118, 2000, p. 449-498, p. 452.

¹² O. Merisalo, *infra*, p. 91.

¹³ Voir Vegetius, *Epitoma Rei Militaris*, éd. M. D. Reeve, Oxford, Oxford University Press, 2004, p. XIV-XXXVIII.

est celle du latin impérial, la terminologie qui renvoie à des pratiques et une civilisation qui ont disparu, posent manifestement des difficultés tant aux traducteurs qu'aux copistes ultérieurs, même si les manuscrits sont luxueux et effectués avec un soin manifeste. Il arrive aussi que les traducteurs s'appuient sur des versions antérieures, telle la version française anonyme d'Acre, conservée dans deux manuscrits et étudiée par Elena de la Cruz Vergari, qui met en évidence une tradition du royaume d'Orient depuis la version anglo-normande¹⁴, aussi bien en latin et en français, fonctionnant comme une branche spécifique en langue vernaculaire qui a son point de départ à Acre. Les traductions ne sont pas seulement la démonstration d'une expansion du français, elles permettent d'appréhender les modalités de diffusion entre latin et français et sont ainsi riches d'enseignements¹⁵.

Mais l'impact d'une traduction est évidemment lié aux équivalences lexicales qui doivent à la fois communiquer un sens parfois nouveau dans la langue d'arrivée et favoriser une compréhension du texte dans une langue et civilisation autres que celles de l'œuvre d'origine. On sait combien les traductions du XIV^e siècle ont largement contribué à une latinisation du vocabulaire, voire à une connaissance de la civilisation romaine, même si la connaissance antérieure était moins partielle que l'on a pu le dire dans les différentes adaptations littéraires et dans les chroniques. Bien souvent, concernant cette transmission, on s'intéresse surtout aux institutions ou aux rites religieux, en décalage par rapport à la société médiévale¹⁶. Mais la terminologie des armes contribue elle aussi à des phénomènes intéressants en raison de leur évolution technique. Le sondage effectué par Frédéric Duval autour des armes d'hast¹⁷, dans un corpus du XIII^e à la fin du XV^e siècle, démontre ainsi un *continuum* lexical malgré des évolutions notables de formes et d'utilisations, comme pour la lance. Cette continuité entre latin et français n'empêche pas la difficulté pour le lecteur de saisir le sens véritable tant des termes que des réseaux lexicaux, et, pour les traducteurs, l'interrogation face à des parentés

¹⁴ Voir son colophon reproduit par Elena de la Cruz Vergari, *infra*, p. 105-113 : «Mastre Richard, vostre clerc, que vostre livre escrit, En la vile d'Acre sans nul contredit.»

¹⁵ Voir également Joao Gouveia Monteiro qui montre l'importance de la circulation dans la péninsule ibérique dans son introduction à l'édition et traduction faite avec José Edoardo Braga, *Vegécio, Compêndio da arte militar*, Coïmbre, Imprensa da Universidade Coïmbra, 2009, p. 117-119.

¹⁶ F. Duval, *Dire Rome en français. Dictionnaire onomasiologique des institutions*, Genève, Droz, 2012.

¹⁷ F. Duval, *infra*, p. 118-126.

phonétiques entre latin et français alors que les écarts référentiels entre les objets désignés chez les auteurs romains et ceux de l'époque médiévale sont souvent importants. Traduire n'est donc pas toujours rendre clair un savoir technique et favoriser l'accès à des pratiques perdues ; l'apparente transparence sémantique de l'emprunt n'est pas significative d'une compréhension du référent ancien ni d'une connaissance complète de ce qu'étaient les armes antiques.

Face à un texte rendu parfois opaque ou peu clair malgré toutes les tentatives des traducteurs, on pourrait penser que les schémas, les enluminures ou les gravures contribuent à l'explicitation. On sait que bien des connaissances techniques du Moyen Âge sont transmises par ce biais plutôt que par un texte. Les dessins de Villard de Honnecourt dans les carnets qui ont été conservés sont par exemple des témoins remarquables sur l'architecture des cathédrales. Mais pour les armes, les enluminures révèlent souvent davantage l'armement contemporain de l'artiste que celui de l'Antiquité. Les imprimés d'Antoine Vérard, qui édite quatre œuvres en français d'art militaire¹⁸ entre 1485 et 1512, témoignent de l'importance des gravures, et Louis-Gabriel Bonicoli en montre à la fois l'origine et l'utilisation. Il faut noter cependant que souvent elles ne sont pas originales, mais proviennent d'imprimés antérieurs pour un réemploi. Elles manifestent en cela une continuité qui s'opère visuellement entre les éditions¹⁹, plutôt qu'une exactitude historique, avec des scènes finalement peu caractéristiques d'une œuvre prise individuellement, relevant de la représentation traditionnelle de l'Antiquité sous l'aspect d'une civilisation orientale. L'autre point commun est l'éloge de la noblesse, qui associe à la fois les qualités prônées par le monde antique et la civilisation féodale. Il s'agit donc moins de gravures réalistes sur la guerre – antique ou non – que d'une idéologie nobiliaire de la guerre, à la différence d'autres éditions postérieures où les gravures rendent compte des techniques contemporaines²⁰.

La culture militaire en français ne s'élabore donc pas seulement par les traductions qui n'en sont que des témoins partiels. Pourtant le nom et

¹⁸ La version de Robert Gaguin des *Commentaires sur la guerre de Gaules* de César (ap. 1486), *l'Arbre des batailles* d'Honorat Bovet (1493), *Les faits d'armes* de Christine de Pizan (1488), et le *Jouvencel* de Jean de Bueil (1494).

¹⁹ Voir le tableau récapitulatif effectué par L.-G. Bonicoli, *infra*, p. 137-151.

²⁰ Citons par exemple la traduction française de Végèce par Nicolas Volçyr en 1536, édité par Chrétien Wechel, avec quatre cahiers de 30 gravures qui reprennent celles de l'édition latine chez le même éditeur et s'inspirent d'une tradition allemande des éditions de Végèce, avec représentation des armes à feu.

le traité de Végèce en restent le signe et le garant, ce qui démontre le poids de l'autorité qu'il est aussi bien chez les clercs que parmi les seigneurs et les rois, et c'est cette diffusion – directe ou indirecte – qui fait l'objet de la seconde partie. Est-il considéré comme simple marque d'une culture tant universitaire que laïque, comme d'autres autorités, ou est-il lu pour des leçons de stratégie militaire ? Bien souvent, l'on considère que sa connaissance est plus théorique qu'appliquée. Pourtant Martin Aurell s'intéresse à une chronique qui montre, dès le XII^e siècle, l'utilisation de Végèce dans un combat, en particulier pour fabriquer une bombe incendiaire lors d'un siège²¹. Elle participe de l'éloge de Geoffroy V d'Anjou dans l'*Histoire de Geoffroi, duc de Normandie et comte d'Anjou*, rédigée par Jean de Marmoutier entre 1164 et 1187. L'apologie de la culture seigneuriale dans la famille de Geoffroy V se manifeste ainsi concrètement dans cet épisode qui se veut l'illustration de l'utilité à une époque où plusieurs clercs vantent l'importance de la connaissance et de la lecture pour les rois. Mais, dès l'époque carolingienne, le don d'un manuscrit de Végèce par des évêques à des princes et seigneurs n'est pas rare et le XII^e siècle renoue avec cette tradition de lecture, mais sans la figer dans une stricte connaissance du monde antique et avec une interprétation et une réactualisation au contact d'autres lectures. Comme le montre Martin Aurell, la réalité de cet épisode est complexe à établir et la fabrication de la bombe, si elle a eu lieu, a sans doute été faite à partir d'autres sources. Végèce est pourtant cité comme preuve et garant d'une culture militaire tant du seigneur que des moines qui l'ont aidé dans cette fabrication.

Cet épisode témoigne de l'intérêt que porte ce siècle au texte de Végèce, qui devient une source que l'on cite pour de multiples raisons. Ainsi, Jean de Salisbury y fait référence à plusieurs reprises, mais voit moins en l'œuvre de Végèce un traité de stratégie militaire ou de techniques diverses qu'un appel à une morale du combattant et du chevalier, dans une œuvre qui vise à fonder une moralisation de la société médiévale et à exposer un idéal de pouvoir royal. Cette dimension morale, certes présente dans l'œuvre d'origine, est une lecture fréquente pour l'éducation des princes, par-delà tous les enseignements stratégiques ou techniques. Végèce est donc bien au cœur de la culture pour les seigneurs et les rois, mais dans une conception de pouvoir qui s'appuie sur une discipline et une morale exigeantes plutôt qu'une hiérarchie nobiliaire héritée. Il n'est donc pas étonnant que, dans le livre *Dotzè du Primer del Crestià*

²¹ M. Aurell, *infra*, p. 155-175.

de Francesc Eiximenis, qui est consacré au gouvernement des villes et des cités, figure un long traité de la guerre où Végèce est important. Celui-ci n'est sans doute pas connu directement, car il est cité dans ce « *Tractat de les batalles* » à travers le prisme qu'en fait Gilles de Rome dans le *De regimine principum*, dont on connaît l'importante diffusion dans les milieux princiers²². Ce que l'on peut noter est que la pensée de l'auteur romain est associée aux leçons d'un combattant expérimenté comme l'était Alphonse d'Aragon, destinataire de l'œuvre. Œuvre de compilation, le *Tractat de les batalles* de Francesc Eiximenis alterne sources et expériences au regard de la situation contemporaine et des pratiques de guerre de son époque. Il se distingue ainsi des pratiques encyclopédiques de Vincent de Beauvais, où les citations d'autorités sont l'essentiel du savoir : dans sa partie consacrée à l'art militaire, le *Speculum Doctrinale* est ainsi constitué d'un enchaînement littéral des chapitres de Végèce. À l'inverse, dans le livre *Dotzè* du *Primer del Crestià*, la compilation du traité de l'autorité tardo-antique est mise en regard avec les derniers événements militaires, comme la bataille de Poitiers de 1356, le siège de Meaux de 1358 ou la répression de la Grande Jacquerie, ou s'enrichit de nouveaux conseils pour entraîner les troupes. Il s'agit donc d'une lecture actualisée. Xavier Renedo Puig souligne la parenté de méthode d'écriture avec les traductions françaises de Végèce qui font parfois référence à l'actualité dans les gloses, même si les additions de Francesc Eiximenis sont plus libres et souvent révélatrices de pratiques rarement décrites dans un traité militaire, comme l'usage de la peau de serpent pulvérisée sur les combattants pour une issue favorable ou l'emploi de différentes amulettes, talismans et sceaux astrologiques.

L'autorité de Végèce est donc constante, mais chaque auteur l'emploie selon ses propres modalités, la culture militaire gardant une unité et se structurant autour de lui. Comme le souligne Hélène Biu, « Si l'écriture médiévale a pu être qualifiée de continuée, sinon circulaire, c'est notamment parce qu'elle accorde une place prégnante à la figure d'autorité, conçue comme une norme herméneutique garantissant l'authenticité du savoir et sa conformité à une *doxa* dont la valeur a été éprouvée et vérifiée. La concrétion des savoirs induite par le recours aux *auctores* pose donc nécessairement la question de l'émergence et de la construction de la figure auctorale partagée entre invention et conformisme²³ ». Les relations

²² Voir *infra*, p. 250-252.

²³ H. Biu, *infra*, p. 253.

qui se tissent entre trois œuvres de contenu militaire, Végèce, les *Faits d'armes* de Christine de Pizan, et *l'Arbre des batailles* d'Honorat Bovet, en sont la parfaite illustration, où le poids de l'autorité est censé servir d'assise pour la figure auctoriale, même si pourtant les noms de Christine de Pizan et d'Honorat Bovet sont gommés dans la moitié des manuscrits de Christine de Pizan et dans les imprimés pour les deux auteurs. Dans la transmission de ces textes, seule demeure paradoxalement l'autorité quand bien même elle est finalement peu citée.

Le poids constant de l'autorité romaine dans cette littérature didactique est sans doute la preuve d'une connaissance large, aussi n'est-il pas étonnant que l'évocation de la guerre dans les genres littéraires en subisse l'influence. La dernière partie de ce livre permet de comparer deux périodes, mais aussi deux genres à celui de la chronique : le XII^e siècle et la chanson de geste d'une part, la fin du Moyen Âge et la fiction didactique d'autre part. L'un des points saillants est la même complexité d'écriture faite d'un jeu de sources que l'on retrouve dans les récits de croisade. Ces derniers peuvent prendre des formes diverses tant en latin qu'en français, comme le montrent l'abondance des chroniques latines ou françaises et les chansons de geste du cycle de la croisade²⁴, et mêlent au fil narratif des témoignages sur les pratiques de guerre. *L'Estoire de la guerre sainte*, qui date de la fin du XII^e siècle, est ainsi à la fois récit subjectif et, selon l'expression de Catherine Croizy-Naquet, « grammaire militaire », s'inspirant des chroniques existantes, mais aussi de Végèce. Ainsi, l'on ne peut qu'être frappé par l'attention aux combattants et à la logistique de la guerre, thèmes chers à l'auteur romain. « Manuel d'art militaire promouvant une *gent de guerre bien aprise* », le récit reprend ainsi le *leitmotiv* de Végèce, les nécessaires instructions et exercices pour une armée professionnelle. Mais la dimension didactique est associée aussi à une poétique où la technicité côtoie les procédés rhétoriques de *l'ekphrasis* et de l'épique au service de l'émotion et d'une lecture d'admiration face aux combattants. Elle « oscille entre le discours de l'expertise militaire et la mise en scène de l'expérience d'un auteur partisan »²⁵ par ce mélange entre fiction et didactisme. C'est en cela que ce texte paraît comme une des formes que peut prendre l'écriture militaire, même s'il ne s'agit pas d'un traité spécialisé.

²⁴ Voir J. Subrenat, Préface, *Croisades et pèlerinages. Récits, chroniques et voyages en Terre Sainte, XI^e-XVI^e s.*, dir. D. Régner-Bohler, Paris, Laffont, 1997, p. VII-XIII, et D. Régner-Bohler, introduction générale, *ibid.* p. XV-XVIII.

²⁵ C. Croizy-Naquet, *infra*, p. 286.

Cette association entre poétique et réalité militaire pourrait à l'inverse sembler éloignée de l'esthétique de la chanson de geste, qui se focalise surtout sur la glorification de l'exploit guerrier. Pourtant Marion Bonanséa, en s'intéressant aux dénominations de la guerre et de ses étapes, démontre qu'une pensée militaire s'y laisse lire, avec de rares emprunts à une terminologie technique, par l'évocation des mouvements, des sons et de la violence des chocs, où guerre et paix ne sont pas en antonymie absolue – la première étant le négatif de la seconde – mais plutôt les deux pôles nécessaires de la relation féodale.

Ces deux textes amorcent donc la naissance d'une littérature spécialisée dans le domaine de la guerre par l'insertion d'une terminologie et de thématiques que l'on retrouve plus développées dans les œuvres ultérieures. La vision poétique et chevaleresque qui domine dans la chanson de geste s'efface assurément dans les textes du xv^e siècle, en particulier les chroniques, dont l'écriture vise à un réalisme plus grand, accompagnée d'une idéologie plus sombre et presque désenchantée. C'est le cas en particulier de celles de Jean Wavrin dont Jean Devaux souligne l'association entre fascination pour la gloire militaire et évocation d'une guerre vécue, dans sa grandeur et son horreur. Il démontre surtout combien l'issue est peu prévisible car elle dépend de multiples causes, psychologiques, stratégiques ou encore logistiques, et son tableau souvent réaliste témoigne d'une expérience, qui se veut riche d'enseignements futurs, et fonde une nouvelle écriture de la guerre qui annonce les mémorialistes des siècles suivants.

Il est vrai que le statut des auteurs a changé : hommes de guerre, plutôt que clercs, leur expérience et leur connaissance des stratégies et des techniques militaires orientent leur évocation de la guerre, et telle est sans doute la rupture par rapport aux premiers textes écrits par des clercs. Le *Jouvencel* de Jean de Bueil est en quelque sorte l'aboutissement de cette période d'émergence, dans une œuvre où la fiction se combine au didactique dans « un petit traictié narratif ²⁶ », dans une sorte de roman d'apprentissage militaire. Il est vrai que la forme romanesque est souvent porteuse d'enseignements et de leçons au Moyen Âge, aussi bien en français que dans d'autres textes. Ainsi Raymond Lulle utilise-t-il la narration, dans son *Libre de Meravilles*, pour initier son héros à la philosophie, ou certains encyclopédistes, comme les auteurs du *Sydrach* et du *Placides et Timeo*, s'appuient-ils sur un cadre narratif qui met en scène l'échange

²⁶ Cité par M. Szkilnik, *infra*, p. 317.

entre maître et élève. Mais Jean de Bueil va plus loin qu'une fiction dialogale pour intégrer l'exposé dans un récit initiatique où le héros acquiert au gré des aventures un savoir militaire. Cette forme est innovante pour un savoir technique comme celui de la guerre : il s'agit de séduire les jeunes gens à éduquer par le plaisir de la narration et de l'invention alternant avec les discours didactiques ou les épisodes de mise en pratique des leçons reçues.

L'autre originalité de Jean de Bueil vient de son contenu. L'éloge de l'exploit individuel qui dominait dans les genres littéraires et les chroniques disparaît derrière la vision d'un corps militaire où le collectif l'emporte ainsi qu'une idéologie nouvelle. Si cette dernière garde des traits de l'idéal chevaleresque, tels le goût des exploits et le service du roi, elle en intègre de nouveaux, comme la notion de chose publique ou la conscience d'une appartenance à « une communauté soudée, une sorte de fraternité de combat²⁷ ». Cette œuvre est donc un condensé de la pensée militaire du Moyen Âge : des considérations sur le corps social, sur la notion de guerre juste s'y retrouvent aussi et situent ainsi la guerre dans un horizon qui, intégrant une sociologie de l'art de la guerre, dépasse la seule technique.

Au prisme de ces différentes études, plusieurs traits se dégagent pour caractériser l'émergence de la littérature militaire : le premier est évidemment l'importance de l'autorité romaine que représente Végèce auquel il faut sans doute ajouter Frontin, souvent associé dans les manuscrits, complément par l'ensemble des anecdotes qu'il narre, mais moins diffusé. Le second est que la thématique de la guerre s'accompagne de l'évocation d'un idéal nobiliaire ou princier où la tactique militaire est associée à des valeurs morales. Le troisième est l'évolution qui se fait sentir par l'intégration progressive des *realia*, faits de guerre et expérience par des auteurs qui associent écriture et connaissance effective de la guerre. S'il y a toujours des héros, le savoir militaire n'est plus considéré comme l'expression d'une seule valeur personnelle mais comme le résultat d'un apprentissage et de leçons reçues par les livres et sur le terrain. Les formes de cette littérature en structuration restent diverses, avec en particulier l'utilisation fréquente du récit – fictif ou non –. En cela, elle correspond à la même variété que les textes didactiques pour les autres savoirs et s'inscrit dans ce goût pour l'exposé savant de la fin du Moyen Âge, où instruire s'accompagne du plaisir de l'écriture, d'où l'idée qu'elle puisse divertir. Elle se détache progressivement de l'historiographie, mais la narration

²⁷ M. Szkilnik, *infra*, p. 316.

reste pourtant une des modalités de l'exposé militaire. On peut penser que le lectorat laïque contribue très largement à cette plasticité, entre autorité, exemples historiques et contemporains, et pensée stratégique associée à une conception politique, pour l'élaboration d'une culture singulière, hors des lieux consacrés au savoir comme l'université, mais d'autant plus attrayante.

Joëlle DUCOS
Sorbonne Université, EA 4509 STIH
EPHE, PSL, SAPRAT